



Les enseignants trouveront ici la plupart des réponses aux questions posées sur la participation aux défis mathématiques 2022 de la DENC.

Que sont les défis mathématiques de la DENC ?

- Ce sont, pour les élèves de la de SG au CM2 dont ceux en inclusion et pour les élèves de SEGPA et ULIS-collège, des problèmes de difficulté échelonnée permettant de travailler un large éventail des compétences du programme en mathématiques.
- Les enseignants ont toute liberté d'organisation : constitution des groupes, temps de passation, étayages (dont annexes proposées), différenciation en « montant » ou « descendant » d'un niveau, etc.
- Ces défis ne donnent donc pas lieu à un classement entre les classes participantes¹. Les élèves se défient entre eux dans une classe, ou au sein d'un groupe, ou vis-à-vis du problème posé.
- Le niveau des exercices est basé sur les repères de progressivité des programmes de Nouvelle-Calédonie². Les rédacteurs ont veillé à ne pas proposer d'objectifs trop avancés par rapport aux niveaux estimés de l'année en cours (par exemple, pas de pourcentages pour les CM2, raisonnement sur les entiers uniquement en CM1, etc.).
- Pour les classes de SEGPA, afin de cibler les démarches, les repères utilisés concernant les connaissances ne vont pas au-delà de la deuxième année de cycle 3³. Les défis ULIS-Collège sont ciblés niveau 1 de cycle 2.

Qui peut participer ?

- Tous les élèves de toutes les classes de Nouvelle-Calédonie de la SG au CM2 ainsi que les classes de SEGPA de la 6^{ème} à la 3^{ème} et les ULIS-collège. L'ensemble naturellement sous le couvert de leur enseignant.
- Les élèves participent par groupe de 3 ou 4 : par exemple une classe de 21 élèves peut compter 7 groupes de 3, ou 3 groupes de 4 et 3 groupes de 3. On demande de ne pas dépasser 4 élèves par groupe car on observe très souvent que cela réduit la participation de certains.

Comment s'inscrire ?

- Les inscriptions sont ouvertes du lundi 22 août à 7h30 au samedi 03 septembre à 18h00. Notez que les inscriptions sont valables pour l'année en cours (les comptes créés les années précédentes sont abrogés).
- À partir du 22/08, il faut se rendre sur la plateforme Ilias de la DENC à l'adresse <http://ilias.gouv.nc> pour créer **un compte par groupe (donc plusieurs comptes par classe)**. Voir le document spécifique « créer les comptes élèves pour les défis maths DENC ». Bien respecter le protocole pour nommer ses groupes.
- L'inscription est validée dans les 24h par un administrateur de la plateforme.
- Dès l'inscription validée, l'accès aux archives est ouvert. Cela offre la possibilité de faire connaissance avec le type de problèmes proposés.

¹ Mais les enseignants peuvent récupérer les résultats de leurs groupes afin de les comparer entre eux ou à la moyenne globale du niveau effectué. Par exemple, si j'ai un CE2, je peux comparer les résultats d'un de mes groupes avec tous les autres groupes de ma classe ou les classer, je peux aussi comparer ces résultats avec la moyenne de tous les CE2 de NC qui ont participé.

² Repères de la DENC, au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie n°10083s du29/01/2021, [disponibles sous ce lien](#).

³ Ibid.

Comment se déroule la participation aux défis ?

- Il est possible (mais pas obligatoire !) de « se préparer » deux semaines en amont grâce aux archives téléchargeables sur la plateforme.
- Chaque groupe d'élèves réalise en classe l'ensemble des défis du niveau pendant la semaine des mathématiques (du lundi 05 au vendredi 09 septembre) et complète **un bulletin-réponses par groupe**. Dans certains cas des annexes sont disponibles pour découper, manipuler... ou comme supports de réflexion. On conseille une durée de 2h30, répartis sur la semaine complète, pour réaliser les défis.
- A partir du lundi suivant (12/09) jusqu'au 23/09, **saisie des réponses** avec possibilité de faire participer les élèves. Un document tutoriel est mis en ligne sur la plateforme Ilias pour expliquer la démarche.
- A partir du lundi 3 octobre, des remises ou envois de diplômes ont lieu sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie pour féliciter l'équipe lauréate de chaque niveau et remettre les diplômes de participation.

Quel est l'échéancier ?

- **Du 22 août 7h30 au 03 septembre 18h00** : inscription sur <https://ilias.gouv.nc> *4.
Accès aux annales des années précédentes pour s'entraîner en classe dès validation (sous 24h).
- **A partir du mercredi 31 août 12h00** : accès aux défis mathématiques pour en prendre connaissance et préparer les tirages. Voici les mots de passe nécessaires pour s'inscrire aux différents groupes :

*SG : araucaria ; CP : kohu ; CE1 : niaouli ; CE2 : bourao ; CM1 : kaori ; CM2 : tamanou ;
6^{ème} SEGPA : santal ; 5^{ème} SEGPA : flamboyant ; 4^{ème} SEGPA : banian ; 3^{ème} SEGPA : pandanus ;
ULIS-collège : kohu*

- **Du 05 au 09 septembre (semaine des mathématiques)** : réalisation des défis en classe.
- **Du 12 septembre 7h30 au 23 septembre 18h00** : ouverture de la saisie des réponses. Un document spécifique pour expliquer la démarche de saisie sera disponible sur la plateforme Ilias.
- **Le 23 septembre à 18h01** : mise en ligne des corrections, qui sera maintenue jusqu'en décembre.
- **À partir du 3 octobre** : remise des diplômes.

Alors à vos maths ? Prêts ? Partez !

Contact : xavier.boussemart@gouv.nc



⁴ Si le réseau de votre établissement bloque ce lien, faites : https://ilias.gouv.nc/login.php?client_id=ilias&cmd=force_login&lang